

**Collectif Vercors-Trièves pour la promotion et la défense
Des sports d'hiver à Gresse-en-Vercors
W381025491**

**Assemblée générale ordinaire du lundi 27 décembre 2021 à 19 heures à la Maison du
Grand Veymont**

Adhérents à jour de leur **cotisation 2022**, ce 27 décembre 2021 : **91**

Adhérents présents à l'AG : **32**

Adhérents représentés par des pouvoirs : **37**

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Le nouveau président Michel Pierre Pécoul souhaite la bienvenue aux participants et excuse certains absents. Il souligne que le début de cette saison 2021/2022 démontre l'engouement et l'intérêt des jeunes notamment, mais aussi des moins jeunes pour le ski alpin, véritable colonne vertébrale de nos activités touristiques qui ne se dément pas et est toujours aussi fort.

C'est pourquoi notre association se doit de continuer à être une force de proposition constructive pour la promotion et la défense des sports d'hiver sans pour autant négliger la nécessaire diversification des activités touristiques de notre station-village.

- 1) Il donne la parole à Alain Rougale qui a présidé notre association pendant l'année 2021 et en assure actuellement la vice-présidence.

Rapport moral du Président Alain Rougale :

Chères adhérentes et adhérents,

Notre association, « Collectif pour la promotion et la défense des sports d'hiver à Gresse en Vercors » a été créée le 29 décembre 2020 par la présence de 130 participants mais nous pourrions dire en paraphrasant Rodrigue dans le Cid :

« Nous partîmes 130 mais par un prompt renfort, nous nous vîmes 327 en arrivant au référendum ». Le référendum du 9 mai 2021 avec 81,4 % de votants conclura sans équivoque à un Oui aux 9 nouveaux enneigeurs par 62,87 % des votes. Gresse en Vercors a ainsi affirmé clairement, que la culture de la neige est dans nos gènes de Gressoises et de Gressois.

Certes ce référendum, acte politique du Conseil Municipal, a malheureusement créé un schisme profond dans la population Gressoise. Fracture prévisible car dans toute communauté, l'arrivée de citoyens sans racine et certains arrogants, porteurs d'un nouvel imaginaire crée une peur fédérative.

Ne gâchons cependant pas notre plaisir, nous avons atteint notre but, nous avons gagné le référendum :

- par la construction d'un argumentaire complet et solide, par une communication fluide et pacifique, par l'implication de tous,

Un grand merci à chacune et à chacun.

Nous allons avoir à prendre des décisions difficiles car notre but était simple : gagner le référendum. Un objectif, une stratégie.

L'horizon reste plus flou, les moyens indéfinis ; nous y arriverons si nous gardons en notre âme de montagnard notre culture de la neige.

Merci de votre attention et de votre confiance au long de cette année.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

2) Rapport financier 2021 et approbation des comptes :

Michel Pécoul étant trésorier au cours de l'exercice 2021, il lui revient de présenter les résultats. Pour l'année 2022, Pépette Chomat assurera sa succession.

Au niveau des recettes, notre association a encaissé au cours de l'année 2021, 327 adhésions à 5 euros et 245 euros de dons pour un montant total de **1 880 euros**.

Pour les dépenses 2021 :

Flyers et affiches 652,72

Frais postaux 5,55

Site Web 149,87

Divers 11,20

Total des dépenses : **819,34**

Résultat 2021 : **1 060,66 euros**

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

91 adhérents ayant à ce jour renouvelé leur cotisation, le budget prévisionnel 2022 est préparé sur la base d'une centaine d'adhésions.

3) Renouvellement du tiers du conseil d'administration.

Conformément aux statuts qui prévoient le renouvellement par tiers chaque année des membres du conseil d'administration, ce dernier réuni le 22 décembre 2021 a procédé à un tirage au sort désignant 6 sortants sur les 17 membres.

Deux d'entre eux, Jean-Yves Repellin et Daniel Niot sont à nouveau candidats ainsi que Jean Morel présent dans l'assemblée.

Les trois candidats sont élus à l'unanimité.

Le conseil d'administration est maintenant composé de 14 membres : Almendros Laurent, Bougon Philippe, Bouzid Michel, Calvez Gilles, Chomat Fatima, Freydier Bernard, Grillet Patricia, Lefèvre Alexandre, Morel Jean, Niot Daniel, Pécoul Michel, Rougale Alain, Repellin Jean-Yves, Zanatta Jean-Paul.

4) Questions diverses et « chantiers » à ouvrir au cours de l'année 2022

Tous les points de l'ordre du jour ayant été délibérés, les adhérents présents engagent un dialogue constructif sur les points suivants :

- **Culture de la neige et promotion des sports d'hiver** : c'est l'un des objets essentiels de notre association. Nous devons travailler à faire connaître la station. Si nous avons constaté avec plaisir un réel engouement les 5, 11, 12 décembre et la première semaine des vacances de Noël avec des conditions idéales, nous regrettons que le Dauphiné Libéré n'ait publié qu'un seul et trop bref article le 6 décembre alors que les 21 autres stations de l'Isère ont fait l'objet, depuis quelques semaines, de complètes présentations. Un rendez-vous sera pris avec la correspondante locale.

- Les **enneigeurs** : avec 50 enneigeurs qui couvrent 46% du domaine alpin, une capacité de production de 230 m³ à l'heure, cette installation performante doit être mise en valeur. Nous devons encourager et soutenir les professionnels de la Régie qui la gèrent avec efficacité.
Les échanges permettent aux membres du bureau d'aborder les quatre entretiens avec les « grands élus » du Trièves qui ont permis d'évoquer les recherches de financements complémentaires ou de prêts qui auraient peut-être pu être garantis par la Communauté de communes.
- **Office du tourisme** : plusieurs adhérents déplorent son organisation actuelle avec des permanences insuffisantes et un personnel qui, souvent, semble assez mal connaître la haute vallée de la Gresse, ses offres d'activités et ses trésors.
- **Cabinet médical** : depuis le départ à la retraite du docteur Roch Blanchin, la commune n'a plus de cabinet médical. Le projet d'installation dans les locaux du poste de secours d'un médecin de la MSP de Monestier intervenant en saisons d'hiver et d'été, semble actuellement en panne. Comment le relancer et avec qui, commune, communauté de communes ?
- **Identité gressoise** : cet étonnant sujet a été abordé plusieurs fois par les membres de l'équipe municipale et les étudiants-chercheurs en résidence du 21 au 25 novembre 2021. Les adhérents présents s'interrogent sur cette volonté de définir une nouvelle identité gressoise. Elle leur semble pourtant clairement définie avec le slogan « l'authentique » adopté au début des années 90 et les traditions d'accueil touristique séculaire (commerces, hôtels, restaurants) complétées par les indispensables activités artisanales, forestières, agricoles, pastorales, l'élevage et les productions fermières.
Sans oublier que Gresse est le plus haut village du Vercors avec en son milieu le Grand Veymont point culminant du massif, un territoire partagé entre la haute vallée de la Gresse et les grandes montagnes situées dans la réserve naturelle.
Une appartenance assumée au Vercors-Trièves et une identité bien réelle affirmée par le caractère permanent et fondamental d'une communauté de résidents permanents et secondaires, de fidèles amis, fiers de leur Histoire et de leur Patrimoine.

En conclusion de ces échanges, un adhérent appelle l'assemblée à rester vigilante, mobilisée et souhaite que le conseil d'administration et le bureau travaillent sur ces sujets au cours de l'année 2022.

La séance est levée à 21 heures.

Le Président
Michel Pierre Pécoul

le secrétaire
Bernard Freydier

